

14ème législature

Question N° : 36306	De Mme Véronique Louwagie (Union pour un Mouvement Populaire - Orne)	Question écrite
Ministère interrogé > Écologie, développement durable et énergie		Ministère attributaire > Écologie, développement durable et énergie
Rubrique > matières premières	Tête d'analyse > métaux	Analyse > recherche. rapport. propositions.
Question publiée au JO le : 27/08/2013 Réponse publiée au JO le : 30/12/2014 page : 10849 Date de changement d'attribution : 27/08/2014		

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie attire l'attention de M. le ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur l'enjeu pour la compétitivité des industries française et européenne de leur approvisionnement en métaux critiques. Dans sa note d'analyse de juillet 2013, le Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP), propose de « renforcer les moyens du Comité pour les métaux stratégiques (COMES) afin de publier, en collaboration avec le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) et en liaison avec les homologues européens de ces institutions, une prospective régulière sur l'accès aux métaux les plus critiques au cours des dix prochaines années et sur les stratégies possibles d'approvisionnement ». Aussi, souhaite-t-elle connaître les intentions du ministre à propos de cette proposition.

Texte de la réponse

Comme le relève le Commissariat général à la stratégie et à la prospective dans sa note d'analyse de juillet 2013, la France agit à plusieurs niveaux pour renforcer au mieux ses approvisionnements. Le Comité pour les métaux stratégiques (COMES), créé par un décret du 24 janvier 2011, a ainsi pour mission d'assister le ministre en charge des matières premières minérales dans l'élaboration et la mise en oeuvre de la politique de gestion des métaux stratégiques, en vue de renforcer la sécurité d'approvisionnement nécessaire à la compétitivité de l'économie. Ses moyens sont conservés, et trouvent une prolongation dans le cadre de la mise en place, en juin 2014, du contrat de filière des industries extractives et de première transformation. Plus spécifiquement, concernant le volet prospectif de l'accès aux métaux critiques, après avoir interrogé la profession, plusieurs matières premières ont été identifiées. Il a alors été demandé au bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) de réaliser des monographies concernant 14 substances. Il s'agit du béryllium, du molybdène, du rhénium, du graphite, du tellure, du sélénium, du lithium, du germanium, du gallium, du niobium, de l'antimoine, du tungstène, du tantale et des terres rares. Ces monographies qui apportent des informations tant au plan des ressources que du marché, sont accessibles sur le site officiel d'information sur les ressources minérales non énergétiques MineralInfo, mis en ligne à l'occasion de la signature du contrat de filière industries extractives et première transformation, ainsi que sur le site du BRGM. La mise à disposition de ces informations doit permettre aux entreprises de les valoriser en tirant, pour elles, les conséquences pour leurs besoins. Ce travail de réalisation puis de diffusion de monographies se poursuit à présent, au rythme de deux à trois par an.